

CONCOURS NATIONAL POUR L'OBTENTION DE BOURSES DE FORMATION DOCTORALE À L'ÉTRANGER AU TITRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019-2020

Guide du candidat

Chers Candidats,

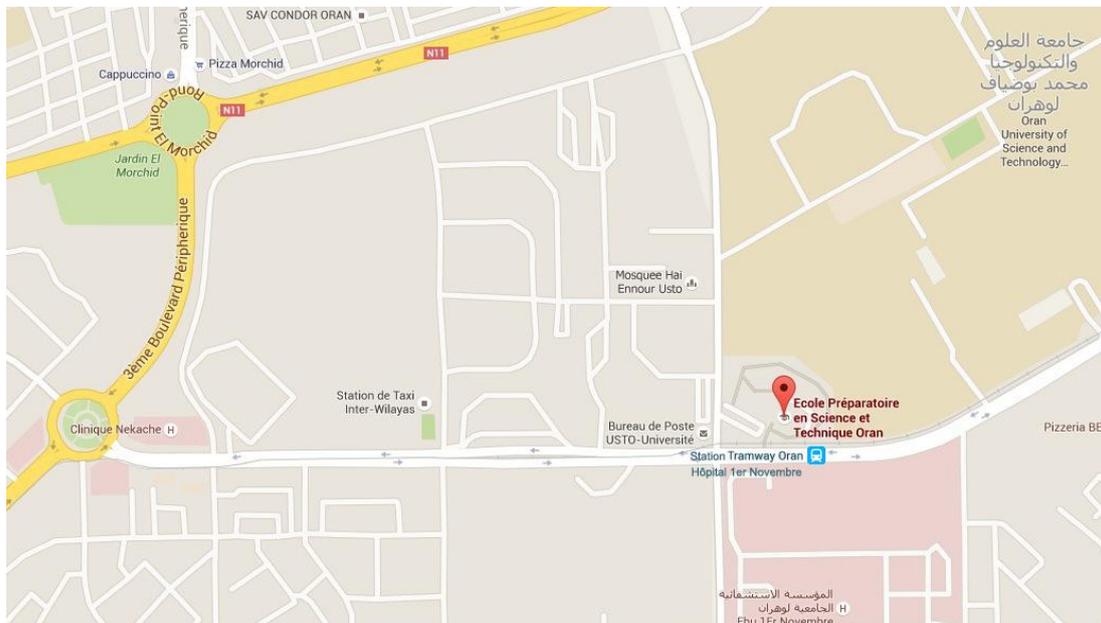
Vous avez été sélectionné(e)s par votre établissement universitaire, parmi les majors des filières/spécialités retenues pour participer au concours national pour l'obtention de bourses de formation doctorale à l'étranger, au titre de l'année universitaire 2019-2020.

Vous êtes alors invité à participer aux épreuves du concours qui auront lieu le **Samedi 2 mars 2019 et qui débuteront à 08h00.**

Vous devez vous présenter à partir de 07h15 sur le lieu de l'examen et sur présentation d'une pièce d'identité et de votre convocation. Un affichage devant la salle d'examen vous indiquera un numéro correspondant à la place qui vous est réservée.

Lieu d'examen:

Toutes les épreuves du concours se dérouleront dans les locaux de **l'Ecole Supérieure de Génie Electrique et Energétique d'Oran (Ex. Ecole Préparatoire en Sciences et Techniques d'Oran) et l'Ecole Supérieure d'Economie (Ex. EPSEGC), (situées toutes les deux sur un même campus tout près de l'USTO-MB, station de tramway : « Hôpital 1^{er} Novembre »).**



Les épreuves du concours se dérouleront comme suit :

	Candidats de la Filière	Matières de l'Epreuve	Durée	Barème	Coefficient	
08h00 - 10h00 Epreuves de spécialités	Mathématiques	Algèbre et Analyse	01h30mn	01 exercice d'algèbre (07,5 pt) + 01 exercice d'analyse (07,5 pt)	04	
	Anglais	Littérature	01h30mn	01 exercice (15 pt)	<u>Le jour du concours le candidat choisira de répondre à un des deux sujets</u>	04
		Linguistique	01h30mn	01 exercice (15 pt)		
	Sciences Alimentaires	Biochimie Alimentaire	01h30mn	01 exercice (15 pt)	<u>Le jour du concours le candidat choisira de répondre à un des deux sujets</u>	04
		Microbiologie Alimentaire	01h30mn	01 exercice (15 pt)		
	Pharmacie	Pharmacologie	01h30mn	01 exercice (15 pt)	<u>Le jour du concours le candidat choisira de répondre à un des deux sujets</u>	04
		Pharmacie Galénique	01h30mn	01 exercice (15 pt)		
	Informatique	Base de données et système d'exploitation	01h30mn	- 01 exercice sur les bases de données (07,5 pt) + - 01 exercice sur le système d'exploitation (07,5 pt)	04	
	Biotechnologie	Biotechnologie et Applications + Microbiologie	01h30mn	- 01 exercice de biotechnologie et applications (07,5 pt) + - 01 exercice de Microbiologie (07,5 pt)	04	
	Automatique	Asservissement linéaire et système multi variables	01h30mn	01 exercice (15 pt)	<u>Le jour du concours le candidat choisira de répondre à un des deux sujets</u>	04
		Système non linéaire et commandes avancées		01 exercice (15 pt)		
	Chimie	Cristallochimie et propriétés des matériaux	01h30mn	- 01 exercice de cristallographie (07,5 pt) + - 01 exercice sur les propriétés des matériaux (07,5 pt)	04	
Physique	Physique du solide et physique des semi-conducteurs	01h30mn	- 01 exercice de physique du solide (07,5 pt) + - 01 exercice sur les semi-conducteurs (07,5 pt)	04		
	Toutes les filières	Epreuve subsidiaire (culture générale)	00h30mn	01 exercice (05pt). Ce sujet sera distribué en même temps que l'épreuve de spécialité de la filière	04	
10h15-11h15	Toutes les filières	Français épreuve commune	01h00	Sur 20 pt	01	
11h30-12h30	Toutes les filières sauf Anglais	Anglais épreuve commune	01h00	Sur 20 pt	01	

Conférence Régionale des Universités de l'Ouest

Siège : Université Ahmed Ben Bella - Oran 1, Rectorat. Campus ex. IAP, Es-sénia

Tel / Fax : +213 (0)41 51 91 32

E_mail : cruo.oran@gmail.com / cruo@univ-oran.dz

Site web : cruo.univ-oran1.dz

Le règlement intérieur du concours est fixé comme suit :

- 1) L'accès aux salles d'examens se fait sur présentation de la carte d'identité et de la convocation qui vous sera remise par votre établissement.
- 2) Aucun retard aux épreuves n'est admis, à l'exception de la première épreuve à laquelle un retard maximum de quinze (15) minutes est toléré.
- 3) Vous ne pouvez quitter la salle d'examen que trente (30) minutes après le début de chaque épreuve.
- 4) Aucun document ne doit être sur la table à l'exception de la pièce d'identité et de la convocation, ainsi que les copies d'examen remises par les surveillants.
- 5) Toute forme de communication est interdite, les accessoires (gomme, stylo etc...) sont à usage strictement personnel. ***Aucun échange ou prêt d'accessoire n'est toléré.***
- 6) Les candidats détenteurs de téléphones portables sont tenus de les ranger en position éteinte dans leur sacs ou cartable.

Toute infraction aux règles ci-dessus énoncées peut entraîner l'exclusion du concours

Vous pouvez prendre connaissance de vos résultats, par voie d'affichage au sein de votre établissement universitaire, ou en consultant le site internet de la conférence régionale: cruo.univ-oran1.dz après la proclamation des résultats des délibérations définitives par la Commission Nationale du Concours du MESRS.